

PLAN DE FINANCEMENT

DEMANDE DE SUBVENTION DETR OU DSIL

NOM DE LA COLLECTIVITÉ : [Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise](#)

INTITULE DE L'OPÉRATION : [Rénovation et extension d'un équipement communautaire existant à Genlis](#)

DATE DU PLAN DE FINANCEMENT : [30 janvier 2025](#)

VERSION N° : 01

- DÉPENSES HT :

* Travaux :	4 947 200 € (1)
* Assistance à maîtrise d'œuvre et MOA :	739 200 € (2)
* Bureau de contrôle technique (DPE, amiante, contrôle technique...) :	84 000 € (2)
* Bureau de coordination SPS :	0 € (2)
* Autres : rémunération du concours :	48 000 € (2) et (3)
* Entreprise générale	393 600 €

TOTAL DÉPENSES HT : 6 212 000 €

(1) : à détailler éventuellement si tous les travaux ne sont pas éligibles à toutes les subventions

(2) : à remplir uniquement si l'opération est concernée par ce type de dépense

(3) : préciser la nature des autres dépenses

FONDS PRIVÉS (déclaratif) : Dons, mécénat, Fondation du patrimoine, ligues sportives, CAF de la Côte d'Or, etc.)		Montant de la dépense éligible	Pourcentage	Montant de l'aide
	sollicitée attribuée	€	%	€
	sollicitée attribuée	€	%	€

Recettes nettes sur 5 ans (voir page 2)	Locations Ventes	Détail du calcul : compléter le tableau de calcul des recettes nettes (page suivante)	Total des recettes nettes sur 5 ans : €

- MONTANT DE LA DÉPENSE ÉLIGIBLE À LA DETR ET/OU DSIL :

Total des dépenses HT – Recettes nettes sur 5 ans = Montant de la dépense éligible
DETR/DSIL

6 212 000 € – 0 € = 6 212 000 €

Financements publics concernés		Montant de la dépense éligible à la DETR ou DSIL	Pourcentage	Montant du financement
DETR ou DSIL	Sollicité	6 212 000 €	40%	2 485 000€
Conseil départemental	Sollicité		%	500 000 €
CRBFC	Sollicité		7%	414 000 €
Autre :	Sollicité	€	%	€
Autre : _____	Sollicité Attribué	€	%	€
AUTOFINANCEMENT MAÎTRE D'OUVRAGE	Emprunt Fonds propres		45%	2 813 000 €
TOTAL DES FINANCEMENTS PUBLICS		€	100%	6 212 000 €

CALCUL DES RECETTES NETTES
(complément au plan de financement)

	année 1	année 2	année 3	année 4	année 5
Loyers annuels ou locations à l'année					
Ventes partielles ou totales (pour les ZA notamment)					
TOTAL DES RECETTES (a)					
Achats et variation des stocks (compte 60)					
Services extérieurs (comptes 61 et 62 : entretien, locations, assurances, etc.)					
Impôts, taxes et versements assimilés (compte 63)					
Charges de personnel (compte 64)					
Autres charges de gestion courante (compte 65)					
TOTAL DES DÉPENSES (b)					
RECETTES NETTES (a - b)					
TOTAL DES RECETTES NETTES SUR 5 ANS	€ (à reporter sur le plan de financement)				

NB : intérêts d'emprunt, reprises aux amortissements et provisions exclus de ce calcul.

Observations : pas de recettes à ces titres prévues.